

RCS : VIENNE

Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00469

Numéro SIREN : 750 946 659

Nom ou dénomination : 1001 BUROS

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009899

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/009899**
n°de gestion : **2012B00469**
n°SIREN : **750 946 659 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 23/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

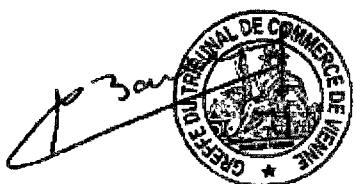
**1001 BUROS - Société par actions simplifiée
845 chemin de Quinsonnas 38300 Serezin-de-la-tour -FRANCE-**

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

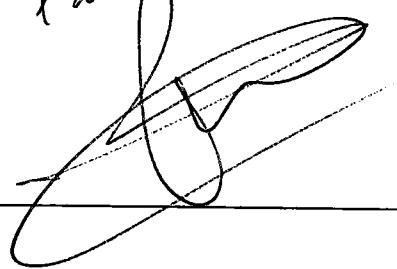


703191

DETAIL BILAN ACTIF

INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21500000 INSTALL TECHNIQUES, MATÉRIELS	722.17	666.67		
28150000 AMORT.INSTALL. MATÉR,OUTILLAGE	414.00	161.00	55.50	8.32
			253.00	157.14
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	7 908.34	7 908.34		
28182000 AMORTISSEMENT MAT. TRANSPORTS	6 097.67	4 237.00	1 860.67	43.91
MARCHANDISES				
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	1 100.00	850.00	250.00	29.41
AVANCES ET ACOMPTEES VERSES SUR COMMANDES				
40910000 FOURNISSEURS AVANCES, ACOMPTE		1 100.00	1 100.00	100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100000 CLIENTS	32 714.86	24 763.90	7 950.96	32.11
AUTRES CREANCES				
44551000 T.V.A. À DÉCAISSE		1.09	1.09	100.00
44566100 TVA DEDUCTIBLE S/ABS		1 213.42	1 213.42	100.00
44566800 TVA A REGULARISER	575.04		575.04	
44567000 CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER		1 216.00	1 216.00	100.00
44586000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	62.45	40.99	21.46	52.35
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
50300000 ACTIONS	400.00	400.00		
DISPONIBILITES				
51210000 BANQUE POPULAIRE	49 677.21	16 572.17	33 105.04	199.76
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	378.22	349.71	28.51	8.15

certifiés conforme
 à l'avis de la N° 148160
 pour
 par



DETAIL BILAN PASSIF

CAPITAL				
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	15 000.00	15 000.00		
RESERVE LEGALE				
10611000 RÉSERVE LÉGALE PROPREMENT DITE	1 500.00	1 500.00		
AUTRES RESERVES				
10680000 AUTRES RÉSERVES	32 119.31	32 119.31		
REPORT A NOUVEAU				
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)	35 354.59		35 354.59	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
45513000 C/C MEYNIER ROMAIN	5 313.37	2 836.01	2 477.36	87.35
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
41910000 CLIENTS AVANCES ET ACOMPTE		1 748.00	1 748.00	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000 FOURNISSEURS	21 965.28	13 559.15	8 406.13	62.00
40810000 FOURNISSEURS	128.76		128.76	
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	2 369.59	2 422.94	53.35	2.20
42710000 REMBOURSEMENT CPAM	2 775.87	2 775.87		
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	1 511.12	7 090.74	5 579.62	78.69
43720000 GROUPE MORNAY	3 103.54	4 093.12	989.58	24.18
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	2 536.06	2 077.66	458.40	22.06
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER	189.91		189.91	
44571000 T.V.A. COLLECTÉE		42.08	42.08	100.00
44860000 CHARGES À PAYER	774.00	774.00		
AUTRES DETTES				
41100000 CLIENTS	45.60		45.60	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

VENTES DE MARCHANDISES				
70710000 VENTES M/SES HT 20%	200 343.40	141 775.25	58 568.15	41.31
REPRISES SUR DEPRECiations, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES				
78174000 REPR PROV CRÉANCES		1 500.00	1 500.00-	100.00-
AUTRES PRODUITS				
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	41.73	3.10	38.63	NS
ACHATS DE MARCHANDISES				
60720000 ACHATS M/SES HT 20%	24 589.25	20 492.79	4 096.46	19.99
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)				
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE	250.00	950.00	1 200.00-	126.32-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	900.00	825.00	75.00	9.09
60611000 ELECTRICITE	3 013.20	2 163.33	849.87	39.29
60612000 EAU		131.05	131.05-	100.00-
60614000 CARBURANT	2 448.16	2 257.58	190.58	8.44
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	1 329.15	1 858.71	529.56	28.49
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	62.00	633.22	571.22	90.21
60680000 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	174.60		174.60	
61322000 LOCATION BATIMENT	36 000.00	36 000.00		
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES	406.14	663.94	257.80-	38.83-
61351000 LOCATION LOCALEV GERBEUR	947.28	1 992.00	1 044.72-	52.45-
61352000 LOCATION VEHICULE	5 194.95	5 701.92	506.97-	8.89-
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	4 552.00	2 799.00	1 753.00	62.63
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	581.84		581.84	
61520000 SUR BIENS IMMOBILIER	1 125.00		1 125.00	
61552000 ENTRETEN MAT. DE TRANSPORTS	35.15	668.04	632.89-	94.74-
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN	1 366.87	2 502.65	1 135.78-	45.38-
61560000 MAINTENANCE		250.00	250.00-	100.00-
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	2 949.29	3 023.31	74.02-	2.45-
62100000 PERSONNEL EXTÉRIEUR À ENTREPR.	110.00		110.00	
62260000 HONORAIRES	2 760.00	2 786.50	26.50-	0.95-
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	68.14		68.14	
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS	333.33		333.33	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 850.00	641.66	1 208.34	188.31
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	104.07	159.10	55.03-	34.59-
62370000 PUBLICATIONS	83.33		83.33	
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	8 845.00	1 990.00	6 855.00	344.47
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES	6 508.00	9 340.50	2 832.50-	30.32-
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	1 752.23	1 482.36	269.87	18.21
62550000 FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT		2 180.00	2 180.00-	100.00-
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	45.48	25.80	19.68	76.28
62620000 TELEPHONE	517.00	501.34	15.66	3.12
62621000 TELEPHONE PORTABLE	302.40	349.47	47.07-	13.47-
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	552.15	931.90	379.75-	40.75-
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	868.78	740.00	128.78	17.40

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	253.44	308.00	54.56	17.71
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	204.96	249.00	44.04	17.69
63511000 CFE	839.00	818.00	21.00	2.57
63514000 TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ	645.00	516.00	129.00	25.00
63780000 TAXES DIVERSES		2.00	2.00	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	37 260.00	45 260.00	8 000.00	17.68
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS		8 000.00	8 000.00	100.00
CHARGES SOCIALES				
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	11 935.92	13 882.46	1 946.54	14.02
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE	2 870.55	3 759.31	888.76	23.64
64532000 COTISATIONS RETRAITE		566.34	566.34	100.00
64551000 CH/SOCIALES S/PROV PRIME BILAN		3 200.00	3 200.00	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS				
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	2 113.67	2 766.00	652.33	23.58
AUTRES CHARGES				
65400000 PERTE S/ CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE		1 500.00	1 500.00	100.00
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	1.10	0.53	0.57	107.55
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES				
76000000 PRODUITS FINANCIERS	192.10		192.10	
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		14.89	14.89	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION				
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		203.57	203.57	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION				
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	180.00	35.00	145.00	414.29
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE	1 100.00	210.42	889.58	422.76
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL				
67500000 VALEUR COMPTA ÉLT ACTIF CÉDÉ		16 137.17	16 137.17	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

ANNEXES FISCALES

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

COMPTES D'ACTIF

01/04/2017 AA S.A.N.	349.71	
01/04/2017 IN CH 86 AXA ASS KANGOO	314.96	
01/04/2017 IN Primes d'assurances	34.75	
31/03/2018 IN CH 173 CEME	378.22	

COMPTES DE PASSIF

31/03/2018 IN VOLKSWAGEN BANK	128.76	
-------------------------------	--------	--

01/04/2017 AA S.A.N.	2 077.66	
01/04/2017 IN TAXE 2014	307.77	
01/04/2017 IN TAXE 2013	271.07	
01/04/2017 IN TAXE 2012	68.00	
01/04/2017 IN TAXE 2013	269.26	
01/04/2017 IN TAXE 2012	55.27	
01/04/2017 IN TAXE 2015	253.37	
01/04/2017 IN FORMATION 2015	245.92	
01/04/2017 IN FORMATION 2015	50.00	
01/04/2017 IN TAXE 2016	308.00	
01/04/2017 IN FORM 2016	249.00	
30/04/2017 PA Salaire de 04/2017	38.20	
31/05/2017 PA Salaire de 05/2017	38.20	
30/06/2017 PA Salaire de 06/2017	38.20	
31/07/2017 PA Salaire de 07/2017	38.20	
31/08/2017 PA Salaire de 08/2017	38.20	
30/09/2017 PA Salaire de 09/2017	38.20	
31/10/2017 PA Salaire de 10/2017	38.20	
30/11/2017 PA Salaire de 11/2017	38.20	
31/12/2017 PA Salaire de 12/2017	38.20	
31/01/2018 PA Salaire de 01/2018	21.12	
31/01/2018 PA Salaire de 01/2018	17.08	
28/02/2018 PA Salaire de 02/2018	21.12	
28/02/2018 PA Salaire de 02/2018	17.08	
31/03/2018 IN TAXE 2014	307.77	
31/03/2018 IN TAXE 2013	271.07	
31/03/2018 IN TAXE 2012	68.00	
31/03/2018 PA Salaire de 03/2018	21.12	
31/03/2018 PA Salaire de 03/2018	17.08	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

31/03/2018 IN TAXE 2013	269.26
31/03/2018 IN TAXE 2012	55.27
31/03/2018 IN TAXE 2015	253.37
31/03/2018 IN FORMATION 2015	245.92
31/03/2018 IN FORMATION 2015	50.00
31/03/2018 IN TAXE 2016	308.00
31/03/2018 IN FORM 2016	249.00

01/04/2017 AA S.A.N.	774.00
01/04/2017 IN TVS	516.00
01/04/2017 IN TVS 2015	258.00
31/03/2018 IN TVS	516.00
31/03/2018 IN TVS 2015	258.00

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

CHARGES EXCEPTIONNELLES

31/05/2017 AC	FRAIS MEYNIER amende	90.00
31/05/2017 AC	FRAIS MEYNIER amende	90.00

31/03/2018 CD	REGUL ACCOMPAGNEMENT AVOCAT	1 100.00
---------------	-----------------------------	----------

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

DOSSIER DE GESTION

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

VENTES DE MARCHANDISES		200 343.40	100.00	141 775.25	100.00	58 568.15	41.31
70710000 VENTES M/SSES HT 20%							
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES							
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE		250.00	0.12	950.00	0.67	1 200.00	126.32
60720000 ACHATS M/SSES HT 20%		24 589.25	12.27	20 492.79	14.45	4 096.46	19.99
SOUS TRAITANCE DIRECTE							
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION		900.00		825.00		75.00	9.09
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES							
60611000 ELECTRICITE	3 013.20	1.50	2 163.33	1.53	849.87	39.29	
			131.05	0.09	131.05	100.00	
60612000 EAU	2 448.16	1.22	2 257.58	1.59	190.58	8.44	
	1 329.15	0.66	1 858.71	1.31	529.56	28.49	
60614000 CARBURANT	62.00	0.03	633.22	0.45	571.22	90.21	
					174.60		
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	174.60	0.09					
	36 000.00	17.97	36 000.00	25.39			
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	406.14	0.20	663.94	0.47	257.80	38.83	
	947.28	0.47	1 992.00	1.41	1 044.72	52.45	
60680000 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	5 194.95	2.59	5 701.92	4.02	506.97	8.89	
	4 552.00	2.27	2 799.00	1.97	1 753.00	62.63	
61322000 LOCATION BATIMENT	581.84	0.29			581.84		
	1 125.00	0.56			1 125.00		
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES	35.15	0.02	668.04	0.47	632.89	94.74	
	1 366.87	0.68	2 502.65	1.77	1 135.78	45.38	
61351000 LOCATION LOCALEV GERBEUR	2 949.29	1.47	3 023.31	2.13	250.00	100.00	
	110.00	0.05	250.00	0.18	74.02	2.45	
61352000 LOCATION VEHICULE	2 760.00	1.38	2 786.50	1.97	110.00		
	68.14	0.03			26.50	0.95	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	333.33	0.17			68.14		
	1 850.00	0.92	641.66	0.45	333.33		
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	104.07	0.05	159.10	0.11	1 208.34	188.31	
	83.33	0.04			55.03	34.59	
61520000 SUR BIENS IMMOBILISERS	8 845.00	4.41	1 990.00	1.40	83.33		
	6 508.00	3.25	9 340.50	6.59	6 855.00	344.47	
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORTS	1 752.23	0.87	1 482.36	1.05	2 832.50	30.32	
			2 180.00	1.54	269.87	18.21	
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN	45.48	0.02	25.80	0.02	2 180.00	100.00	
	517.00	0.26	501.34	0.35	19.68	76.28	
61560000 MAINTENANCE	302.40	0.15	349.47	0.25	15.66	3.12	
	552.15	0.28	931.90	0.66	47.07	13.47	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	868.78	0.43	740.00	0.52	379.75	40.75	
					128.78	17.40	
62100000 PERSONNEL EXTÉRIEUR À ENTRPR.							
62260000 HONORAIRES							
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX							
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS							
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS							
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE							
62370000 PUBLICATIONS							
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS							
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES							
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS							
62550000 FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT							
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.							
62620000 TELEPHONE							
62621000 TELEPHONE PORTABLE							
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV							
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)							

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES						
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	253.44	0.13	308.00	0.22	54.56- 17.71-
63330000	FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	204.96	0.10	249.00	0.18	44.04- 17.69-
63511000	CFE	839.00	0.42	818.00	0.58	21.00 2.57
63514000	TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ	645.00	0.32	516.00	0.36	129.00 25.00
63780000	TAXES DIVERSES			2.00	0.00	2.00- 100.00-
SALAIRES DU PERSONNEL						
64110000	SALAIRES, APPOINTEMENTS	37 260.00	18.60	45 260.00	31.92	8 000.00- 17.68-
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS			8 000.00	5.64	8 000.00 100.00
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL						
64510000	COTISATIONS À L'URSSAF	11 935.92	5.96	13 882.46	9.79	1 946.54- 14.02-
64530000	COTISATION CAISSES DE RETRAITE	2 870.55	1.43	3 759.31	2.65	888.76- 23.64-
64532000	COTISATIONS RETRAITE			566.34	0.40	566.34- 100.00-
64551000	CH/SOCIALES S/PROV PRIME BILAN			3 200.00	2.26	3 200.00 100.00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
75800000	PRODT DIVERS GESTION COURANTE	41.73	0.02	3.10	0.00	38.63 NS
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
65400000	PERTE S/ CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE	1.10	0.00	1 500.00	1.06	1 500.00- 100.00-
65800000	CHGE DIVERSE GESTION COURANTE			0.53	0.00	0.57 107.55
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES						
78174000	REPR PROV CRÉANCES			1 500.00	1.06	1 500.00- 100.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS						
68112000	DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	2 113.67	1.06	2 766.00	1.95	652.33- 23.58-
PRODUITS FINANCIERS						
76000000	PRODUITS FINANCIERS	192.10	0.10	14.89	0.01	192.10
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS					14.89- 100.00-
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
77180000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			203.57	0.14	203.57- 100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
67120000	PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	180.00	0.09	35.00	0.02	145.00 414.29
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE	1 100.00	0.55	210.42	0.15	889.58 422.76
67500000	VALEUR COMPTA ÉLT ACTIF CÉDÉ			16 137.17	11.38	16 137.17 100.00-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

This image shows an open notebook with two blank, lined pages. The pages are white with horizontal grey ruling lines. The notebook is bound in the center, and a dark cover is visible around the edges. There is no writing or other content on the pages.

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

Immobilisations	2 119	4 177
Stocks et en cours	1 100	850
Créances	33 352	28 335
Disponibilités	50 077	16 972
Comptes de régularisation	378	350
TOTAL DE L'ACTIF	87 027	50 684
Capitaux propres (Dont résultat)	46 314	13 265
Provisions risques et charges	33 049	35 355
Dettes financières	5 313	2 836
Dettes d'exploitation	35 400	34 584
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	87 027	50 684

Ventes de marchandises Production de l'exercice	200 343	141 775
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	176 004	120 332
Marge brute de production % CA Production exercice	900	825
Marge brute globale % CA	175 104	119 507
Valeur ajoutée % CA	90 219	37 734
Excédent brut d'exploitation % CA	36 210	16 427
Résultat courant % CA	34 329	19 176
Résultat net % CA	33 049	35 355
	16.50	24.94

Rotation des stocks (en nombre de jours)	16.27	14.27
Crédit moyen client (en nombre de jours)	48.99	52.40
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	60.49	40.49
Solvabilité à court terme	2.05	1.21
Autonomie financière	1.14	0.35

EQUILIBRE FINANCIER

FONDS DE ROULEMENT					
Capital et réserves	13 265	23.84	48 619	123.46	35 355 72.72
Résultat de l'exercice	33 049	59.39	35 355	89.77	68 403 193.48
Provisions réglementées et subventions					
CAPITAUX PROPRES					
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées					
Groupes et associés	5 313	9.55	2 836	7.20	2 477 87.35
CAPITAUX PERMANENTS					
Actif net immobilisé	2 119	3.81	4 177	10.61	2 058 49.27
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT					
Stocks et en cours	1 100	1.98	850	2.16	250 29.41
Créances clients et comptes rattachés	32 715	58.79	24 764	62.88	7 951 32.11
Autres créances	637	1.15	3 572	9.07	2 934 82.15
Comptes de régularisation	378	0.68	350	0.89	29 8.15
ACTIF CIRCULANT					
Fournisseurs et comptes rattachés	22 094	39.70	13 559	34.43	8 535 62.95
Autres dettes	13 306	23.91	21 024	53.39	7 719 36.71
Comptes de régularisation					
DETTES D'EXPLOITATION					
Disponibilités	50 077	89.98	16 972	43.10	33 105 195.05
Concours bancaires courants					

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2018

FOURNISSEURS		
- LOCATION VEHICULE		129
AUTRES CHARGES À PAYER		
- TAXE 2014		308
- TAXE 2013		271
- TAXE 2012		68
- TAXE 2013		269
- TAXE 2012		55
- TAXE 2015		253
- FORMATION 2015		246
- FORMATION 2015		50
- TAXE 2016		308
- FORM 2016		249
TAXE+FORMATION 2017		459
CHARGES À PAYER		
- TVS		516
- TVS 2015		258

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2018

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)**

Au titre de 2017.

Dénomination de l'entreprise	Société 1001 BUROS SAS														
N° SIRET de l'établissement principal	7	5	0	9	4	6	6	5	9	0	0	0	1	8	
Adresse	N°	845													
	Voie	Chemin de Quinsonnas													
	Code postal	3	8	3	0	0									
	Commune	SEREZIN DE LA TOUR													
Code Activité	4	6	4	7	Z										
Activité	Commerce de détail de biens d'occasion														
A SEREZIN DE LA	Date T	Signature MEYNIER ROMAIN													

I. GÉNÉRALITÉS

Période de référence
(JJMMAAAA) 0 1 / 0 4 / 2 0 1 7 au 3 1 / 0 3 / 2 0 1 8

Date de cessation W W / / / /

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	132 808
Chiffre d'affaires de référence	A3	200 343
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.

Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

SIREN 7 5 0 9 4 6 6 5 9

PAGE 2 / 2

III. RÉPARTITION DES SALARIÉS

A. LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

ociété 1001 BUROS SAS
45 Chemin de Quinsonnas

8300 SEREZIN DE LA TOUR

ANNEXE DU 01/04/2017 AU 31/03/2018

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des matières et marchandises	9
Disponibilités en Euros	10
Charges à payer	10
Détail des charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Détail des charges constatées d'avance	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 87 026.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 200 343.40 Euros et dégageant un bénéfice de 33 048.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	667		56
Matériel de transport	7 908		
TOTAL	8 575		56
TOTAL GENERAL	8 575		56

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			722	722
Matériel de transport			7 908	7 908
TOTAL			8 631	8 631
TOTAL GENERAL			8 631	8 631

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	161	253		414
Matériel de transport	4 237	1 861		6 098
TOTAL	4 398	2 114		6 512
TOTAL GENERAL	4 398	2 114		6 512

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	253				
Matériel de transport	1 861				
TOTAL	2 114				
TOTAL GENERAL	2 114				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	32 715	32 715	
Taxe sur la valeur ajoutée	637	637	
Charges constatées d'avance	378	378	
TOTAL	33 731	33 731	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	22 094	22 094		
Personnel et comptes rattachés	5 145	5 145		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 151	7 151		
Taxe sur la valeur ajoutée	190	190		
Autres impôts taxes et assimilés	774	774		
Groupe et associés	5 313	5 313		
Autres dettes	46	46		
TOTAL	40 713	40 713		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	5 313			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 500	7 500		15 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129
Dettes fiscales et sociales	3 310
Total	3 439

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS	
- LOCATION VEHICULE	129
AUTRES CHARGES À PAYER	
- TAXE 2014	308
- TAXE 2013	271
- TAXE 2012	68
- TAXE 2013	269
- TAXE 2012	55
- TAXE 2015	253
- FORMATION 2015	246
- FORMATION 2015	50
- TAXE 2016	308
- FORM 2016	249
TAXE+FORMATION 2017	459
CHARGES À PAYER	
- TVS	516
- TVS 2015	258
Total	3 439

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	378
Total	378

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
- CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	378		
Total	378		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	180	
- REGUL CPTES DE TIERS	1 100	
Total	1 280	

Le 30/06/2018
MEYNIER ROMAIN Président

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

DOSSIER FISCAL

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01042017	et clos le 31032018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
ME Innovantes, cocher la case ci-contre		SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration par pays n° 2268-SD (article 223-1-1 quinque C du CGI)		SI vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2268-SD	
une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2268. Indiquer le nom et la localisation			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:
Société 1001 BUROS SAS		845 Chemin de Quinsonnas 38300 SEREZIN DE LA TOUR
SIRET	7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8	Ancienne adresse en cas de changement:
Adresse du principal établissement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Lors de l'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Commerce de détail de biens d'occasion Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	930
	Bénéfice imposable à 15%			

Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

/ à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense
art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Toutes les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

I RECOM BOURGOIN
5 Avenue Henri Barbusse
P 90 - 226
8300 BOURGOIN JALLIEU
Tél: 04 . 74 . 43 . 57 . 67

Identité du déclarant:

Date: Lieu SEREZIN DE LA TOUR
Qualité et nom du signataire: Président
Signature MEYNIER ROMAIN

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la classe fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2
Adresse de l'entreprise 845 Chemin de Quinsonnais		38300 SEREZIN DE LA TOUR		Durée de l'exercice précédent* 1 2
Numéro SIRET* 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8			Néant <input type="checkbox"/>	*
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 13 1 0 3 2 0 1 8 1 N-1 13 1 0 3 2 0 1 7 1 Net 3 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	414 308 506
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 098 1 811 3 671
IMMobilisations corporelles	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	6 512 2 119 4 177
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
IMMobilisations financières (2)	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	1 100 850
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	32 715 24 764
	Autres créances (3)	BZ	CA	637 2 472
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	400 400
	Disponibilités	CF	CG	49 677 16 572
ACTIF CIRCULANT	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	378 350
	TOTAL (III)	CJ	CK	84 908 46 507
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	93 538 6 512 87 027 50 684
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
	Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	
				(3) Part à plus d'un an : CR
				Créances :

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000.....)	DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	32 119
	Report à nouveau	DH	(35 355)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 049
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	46 314
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
DETTES (4)	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
Compte régul.	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 313
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 748
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 094
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 260
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	19 276
	Autres dettes	EA	46
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	40 713
RENOVIS	Ecarts de conversion passif *	ED	37 420
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	87 027
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C 1D 1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 713
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	37 420

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

opérations en commun

PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIERES

		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Ventes de marchandises*	FA	200 343	FB	200 343	141 775			
Production vendue	biens* services*	FD FG	FE FH	FF FI				
Chiffres d'affaires nets*	FJ	200 343	FK	FL	200 343 141 775			
Production stockée*				FM				
Production immobilisée*				FN				
Subventions d'exploitation				FO				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	1 500			
Autres produits (1) (11)				FQ	42 3			
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	200 385 143 278			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	24 589 20 493			
Variation de stock (marchandises)*				FT	(250) 950			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	85 786 82 598			
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 942 1 893			
Salaires et traitements*				FY	37 260 37 260			
Charges sociales (10)				FZ	14 806 15 008			
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	2 114 2 766			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC				
	Autres charges (12)			GD				
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	1 1 501			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF	166 248 162 469			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GG	34 137 (19 190)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GH				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL	192 15			
	Définitions positives de change			GM				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN				
	Total des produits financiers (V)			GO				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GP	192 15			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ				
	Définitions négatives de change			GR				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS				
	Total des charges financières (VI)			GT				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GU				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV	192 15			
				GW	34 329 (19 176)			

Désignation de l'entreprise : <u>SOCIÉTÉ 1001 BUROS SAS</u>				Néant <input type="checkbox"/>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	RENOVIS
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA
Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB
Reprises sur provisions et transferts de charges				HC
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HI
Impôts sur les bénéfices *				HJ
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO
(2) Dont : produits de locations immobilières				HY
produits d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1G
(3) Dont : - Crédit bail mobilier *				HP
- Crédit bail immobilier				HQ
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC
Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)				RD
(9) Dont transferts de charges				A1
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N
				Charges exceptionnelles
				Produits exceptionnels
PENALITÉS ET AMENDES				180
REGUL CPTES DE TIERS				1 100
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N
				Charges antérieures
				Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Néant	*			
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1	KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2	KP		KQ		KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3	KS	667	KT		KU	56			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX				
		Matériel de transport *			KY	7 908	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
FINANCIERES	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
		TOTAL III			LN	8 575	LO		LP	56			
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
		TOTAL IV			LQ		LR		LS				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	8 575	ØH		ØJ	56			
CORPORELLES	CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	1	CO		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X			
	Terrains				IP		LX		LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS			MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	722			
AUTRES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU			MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV			MP		MQ	7 908	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS		MT		MU			
	immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX			MV		MW		MX			
		Immobilisations corporelles en cours	MY			MZ		NA		NB			
FINANCIERES	Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF			
		TOTAL III			IY		NG		NH	8 631			
	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	ØW			
	Autres participations				IO		ØX		ØY	ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	2G			
		TOTAL IV			I3		NJ		NK	2H			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	8 631			
										ØM			
										8 631			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FIRECOM BOURGOIN

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*												
IMMobilisations Amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotaTions de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY				EL				EM				EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE				PF				PG				PH
Terrains		PI				PJ				PK				PL
Constructions	Sur sol propre	PM				PN				PO				PQ
	Sur sol d'autrui	PR				PS				PT				PU
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV				PW				PX				PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	161			QA	253			QB				QC 414
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD				QE				QF				QG
Corporelles	Matériel de transport	QH	4 237			QI	1 861			QJ				QK 6 098
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL				QM				QN				QO
	Emballages récupérables et divers	QP				QR				QS				QT
TOTAL III		QU	4 398			QV	2 114			QW				QX 6 512
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	4 398			QP	2 114			QQ				QR 6 512

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																															
Immobilisations amortissables	DOTATIONS													Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																					
Frais établissement	M9			N1				N2				N3			N4			N5			N6												
TOTAL I				N7				P6				P7			P8			P9			Q1												
Autres immob. incorporelles	TOTAL II			Q2				Q3				Q4			Q5			Q6			Q8												
Terminés				Q9				R1				R2			R3			R4			R5												
Constructions	Sur sol propre			R7				R8				R9			S1			S2			S3												
	Sur sol d'autrui			S5				S6				S7			S8			S9			T1												
Inst. techniques mat. et outillage				T3				T4				T5			T6			T7			T8												
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. des const.			U1				U2				U3			U4			U5			U6												
	Inst. gales, agenc. am. divers			U8				U9				V1			V2			V3			V4												
	Matériel de transport			V6				V7				V8			V9			W1			W2												
	Mat. bureau et inform. mobilier			W4				W5				W6			W7			W8			W9												
TOTAL III				X2				X3				X4			X5			X6			X7												
Frais d'acquisition de titres de participations	NL														NM							NO											
TOTAL IV																						NV											
Total général (I+II+III+IV)	NP			NQ				NR				NS			NT			NU			NZ												
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY						Total général non ventilé (NW - NY)			NZ														

CADRE C				MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RéPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler																
Primes de remboursement des obligations																

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Provisions pour dépréciation

TOTAL GÉNÉRAL (II + II + III)

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2018

Page 21

8

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
						UM	UN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW
	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	32 715	32 715		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée *)		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	637	637	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	378	378		
	TOTaux		VT	33 731	VU	33 731	VV
	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus de 1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 094	22 094			
Personnel et comptes rattachés		8C	5 145	5 145			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 151	7 151			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	190	190		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	774	774		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	5 313	5 313			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46	46			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTaux		VY	40 713	VZ	40 713		
RENOVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		5 313

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *Exercice N° clos le :
3 | 1 | 0 | 3 | 2 | 0 | 1 | 8

33 049

I. RÉINTEGRATIONS**BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE**

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				WA WB WC XE XW XY I7 K7 IS ZN WN WO XR WQ Y1 Y3 WR WS WT WU WV WH WP WW XB I6 WZ XA ZY XD XF XS XG Y2 XH XJ ZL XL XO		
	de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	645		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités	WJ	180	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintérations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					TOTAL I	33 874		
II. DÉDUCTIONS								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
	Régime des sociétés mères et des filiales *	(Quote-part de frais et charges restant imposable Produit net des actions et parts d'intérêts : à déduire des produits nets de participations						
	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							
Majoration d'amortissement *								
Measures d'initiation et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 octies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	LS		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		Z1)		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)	XI	33 874			
			déficit (II moins I)	XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	XO	930			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS			Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	34 804	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	34 804	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	930	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	930	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

(11)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS										Néant <input type="checkbox"/>
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(35 355)		- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE				
		TOTAL I	OF (35 355)		Autres répartitions	ZF				
					Report à nouveau	ZG	(35 355)			
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II ZH (35 355)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										
ENGAGEMENTS	Exercice N :									
	Exercice N-1 :									
DEFAILLANCES ET CHARGES EXTERNES	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR					
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS					
	- Sous-traitance				YT	900	825			
IMPOTS ET TAXES	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	46 750	XQ	47 100	47 157			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	110				
TVA	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 828	2 787			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV					
DIVERS	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES)	ST	34 847	31 830			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	85 786	82 598			
RÉGIME DE GROUPE*	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	839	818			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS)		9Z	1 103	1 075			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX 1 942 1 893
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA				YY	40 069	28 355			
					YZ	21 118	17 457			
Groupe : résultat d'ensemble.	JD				OB	45 260				
					OS					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										ZK % % %
Plus-values à 15 % JK										Plus-values à 0 % JL
Plus-values à 19 % JM										Imputations JC
Plus-values à 15 % JN										Plus-values à 0 % JO
Plus-values à 19 % JP										Imputations JF

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	(1)	(2)	(3)	(4)	(6)
I - Immobilisations *	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)	
			19 %	15 % ou 12.8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+/-					
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+/-					
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+/-					
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+/-					
	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)						
(A)			(B) (ventilation par taux)			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

A ELÉMÉNTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-3			
		N-4			
		N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL 2					

PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS Néant**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	7					
(ligne 3 - ligne 6)						

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :					
Exercice ouvert le : 01/04/2017	et clos le : 31/03/2018	Durée en nombre de mois 1 2			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	200 343			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT				
TOTAL 1	OX	200 343			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	42			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF				
Variation positive des stocks	OD	250			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 2	OM	292			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats	ON	24 589			
Variation négative des stocks	OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	43 237			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY				
TOTAL 3	OJ	67 828			
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG 132 808			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	SA	132 808			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	200 343	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	1
Période de référence	GY	01/04/2017	GZ	31/03/2018	
Date de cessation		HR			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :	YP	1			
dont apprentis	YF				
dont handicapés	YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 1 8

N° SIRET 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 1001 BUROS SAS

ADRESSE (voie)

845 Chemin de Quinsonnas

CODE POSTAL

38300

VILLE

SEREZIN DE LA TOUR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

15 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

MEYNIER

Romain

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

15 000

Naissance : Date N° Département Commune Pays

181076

38

BOURGOIN JALLI

FRANCE

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

SEREZIN DE LA TOUR

Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FIRECOM SA
15 avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU

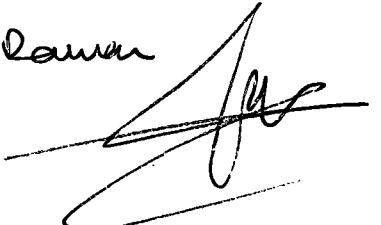
1001 BUROS SAS

845 chemin de Quinsonnas
38300 SEREZIN DE LA TOUR

ETATS DE SYNTHESE AU 31/03/2018

Nous vous présentons ci-après le dossier financier de l'exercice pour la période du **01/04/2017 au 31/03/2018** qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels,
- Le dossier fiscal,
- Le dossier de gestion.

comptes certifiés conforme.
par l'associé unique Dr
Léonard Laman


ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 1001 BUROS SAS
845 Chemin de Quinsonnas
38300 SEREZIN DE LA TOUR

relatifs à l'exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	87 026.62 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	200 343.40 Euros
- Résultat net comptable,	33 048.80 Euros

Fait à BOURGOIN JALLIEU
Le 30/06/2018

ROYER Serge
Expert Comptable



**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE
DE LA SOCIETE SASU 1001BUROS en date du 3 mai 2018**

**SASU 1001 BUROS
845 CHEMIN DE QUINSONNAS
38300 SEREZIN DE LA TOUR
RCS VIENNE 750 946 659**

Je soussigné Romain MEYNIER agissant en tant que seul associé et Président directeur général de la SASU 1001 BUROS a pris les décisions sur les points suivants :

- 1/ approbation de l'exercice 2017-2018
- 2/ affectation du résultat
- 3/ rémunération de l'associé unique

1/ APPROBATION DE L'EXERCICE 2017-2018

L'associé unique après avoir pris connaissance des résultats et des comptes de la SASU 1001BUROS décide de procéder à l'approbation des comptes annuel ainsi que les opération traduites dans ces comptes.

2 / AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice net de 33 048.80 euros (trente trois mille quarante huit euros et quatre vingt centimes). L'affectation de ce résultat sera sur le compte AUTRES RESERVES de la société. Il n'y aura pas de distribution de dividende.

3/ REMUNERATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'associé unique touche pour ses fonctions de président directeur général de la SASU 1001buros une rémunération de 2370 euros net avant impôt. Pas d'augmentation a l'issue de l'exercice comptable 2017-2018.

**Fait à SEREZIN DE LA TOUR
Le 3 mai 2018**

Romain MEYNIER (associé unique)



*PV J'Assemblei Generale
certifie conforme par
l'associ unique*

